

Pour les interprètes de l'Ofpra, le défi quotidien de la neutralité

LE MONDE | 20.10.2015 à 11h32 | Par Clara Wright

Une simple poignée de main fait office de présentations : Ahmet, demandeur d'asile albanais ; Jean Hascout, interprète (quand le nom n'est pas précisé, le prénom a été changé). Dans la salle d'audience de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), c'est la première fois qu'ils se rencontrent. Pendant quelques heures, le destin du premier va reposer sur les épaules du second.

Mais ils ne sont pas seuls entre ces quatre murs nus. Derrière un bureau, Julie, une salariée de l'Ofpra, interroge, écoute, observe et prend des notes sur un ordinateur. Officier de protection (OP), elle est chargée de vérifier l'authenticité des faits du dossier. Une erreur de vocabulaire, un nom mal orthographié peut discréditer le récit d'Ahmet et le contraindre à retourner en Albanie.

Lire aussi : Dans le huis clos d'une demande d'asile (/immigration-et-diversite/article/2015/04/17/dans-le-huis-clos-d-une-demande-d-asile_4617873_1654200.html)

L'entretien dont dépend la vie d'Ahmet est une partie à trois, avec l'interprète au centre. « *Je me place toujours à égale distance de l'OP et du requérant* », explique Jean Hascout, sa chaise située au bout du bureau où Ahmet et Julie se font face. Une astuce acquise au bout de cinq ans d'expérience à l'Ofpra pour signifier aux deux autres sa neutralité, explique Jean qui « *préfère rester dans [ses] bottes d'interprète* » : ni collègue enquêteur de l'officier de protection, ni avocat du demandeur.

Mais cette rigueur déontologique constitue un combat intérieur pour les traducteurs, régulièrement sollicités par les deux parties. « *Il y avait cette dame qui se disait guinéenne*, se souvient Mamadou Ba, interprète dans six langues d'Afrique de l'Ouest depuis quinze ans à l'Ofpra. *Son dossier indiquait qu'elle parlait le malinké, mais lors de l'entretien, elle s'exprimait mieux en bambara, la langue du Mali.* » Alors Mamadou poursuit en bambara, l'air de rien. « *A la fin, l'OP m'a confié avoir des doutes sur son origine. Je lui ai dit que, depuis le début, la femme ne parlait qu'en bambara. Il s'est offusqué, m'a dit que j'aurais dû lui dire plus tôt... Ce n'est pas mon rôle !* »

« C'EST PEUT-ÊTRE PARCE QUE JE SUIS VIEUX MAIS CERTAINS M'APPELLENT PAPA »

Le rôle de ces interprètes, c'est plutôt de tout faire « *pour que deux personnes qui ne parlent pas la même langue se comprennent* ». Et de répéter, inlassablement. « *Ce n'est pas facile parfois, lorsque le requérant a parfaitement compris mais fait mine du contraire* », témoigne Charles-Guillaume Demaret, qui traduit le macédonien depuis quinze mois à l'Ofpra. « *C'est arrivé qu'un OP me demande : "Vous en pensez quoi ?" J'ai rien répondu. Ce n'est pas à moi de lui dire que le demandeur a compris et qu'il ne veut pas répondre.* »

Dans la salle d'audience, Ahmet, lui, désire répondre mais bute sur les mots. Il était entré le sourire aux lèvres, mais depuis que l'officier a évoqué les conditions de son arrivée en France, une douleur l'agite. Il croise, décroise ses jambes. Parle avec les mains, rougit, serre la mâchoire. « *Ça va, monsieur ?* » s'inquiète Julie. Jean Hascout se tourne vers Ahmet, reprend d'une voix plus douce. Sa manière de lui tendre la main.

Mais le désarroi des requérants pèse sur les interprètes. « *Il y en a qui disent "Aide-moi", qui veulent qu'on leur souffle les noms des présidents* », témoigne Leena, une quarantenaire qui travaille pour l'Ofpra en portugais. « *C'est peut-être parce que je suis vieux mais certains m'appellent papa, me tendent les papiers administratifs plutôt qu'à l'OP* », raconte Juan, traducteur depuis plus de trente ans. Mais Juan s'efforce de garder une distance, même s'il comprend – il a lui-même été exilé.

Souvent, les interprètes se reconnaissent dans les récits de vie qu'ils transmettent. « *Les gens qui quittent mon pays, c'est un peu mon histoire* », livre Souham Ghenim, sexagénaire qui a fui la

guerre civile d'Algérie, aujourd'hui interprète en arabe.

« Je ne suis qu'un pauvre interprète »

« Une fois, une femme ne comprenait pas le mot "ethnie", se souvient Leena. Alors j'ai commencé à citer les ethnies de son pays, mais l'OP m'a sévèrement remise à ma place. » Pourtant, du fait de l'absence de certains mots dans une langue ou du niveau d'éducation des requérants, les interprètes « passent leur temps à expliquer les concepts » (comme celui d'hymne national), explique M. Ba.

Les interprètes ignorent la décision de l'officier. « Pour continuer à vivre », confie Jean Hascout, il faut vite s'affranchir. Dès la fin de l'audition, lui fume une cigarette « pour éviter de croiser le requérant dans les transports en commun ». Mais il lui est déjà arrivé de retrouver une demandeuse d'asile sur le quai du métro. « Qui suis-je alors : le moulin à paroles sans sentiment ou le citoyen ? Bien sûr, elle m'a demandé mon ressenti. Mais dans nos langues, on sait tous dire : "Je ne suis qu'un pauvre interprète." »

Se souviendra-t-il d'Ahmet ? « Après l'entretien, j'ai dû vaquer à des préoccupations personnelles immédiates », répond Jean Hascout, comme soulagé. Le lendemain, il sera de retour à l'Ofpra, entre l'officier de protection et le futur visage qu'il s'efforcera d'oublier. C'est ce qu'il appelle son « pacte avec le diable ».

Lire aussi : Les vrais chiffres de l'asile selon la Cour des comptes ([/societe/article/2015/10/20/les-vrais-chiffres-de-l-asile-selon-la-cour-des-comptes_4793048_3224.html](http://societe/article/2015/10/20/les-vrais-chiffres-de-l-asile-selon-la-cour-des-comptes_4793048_3224.html))